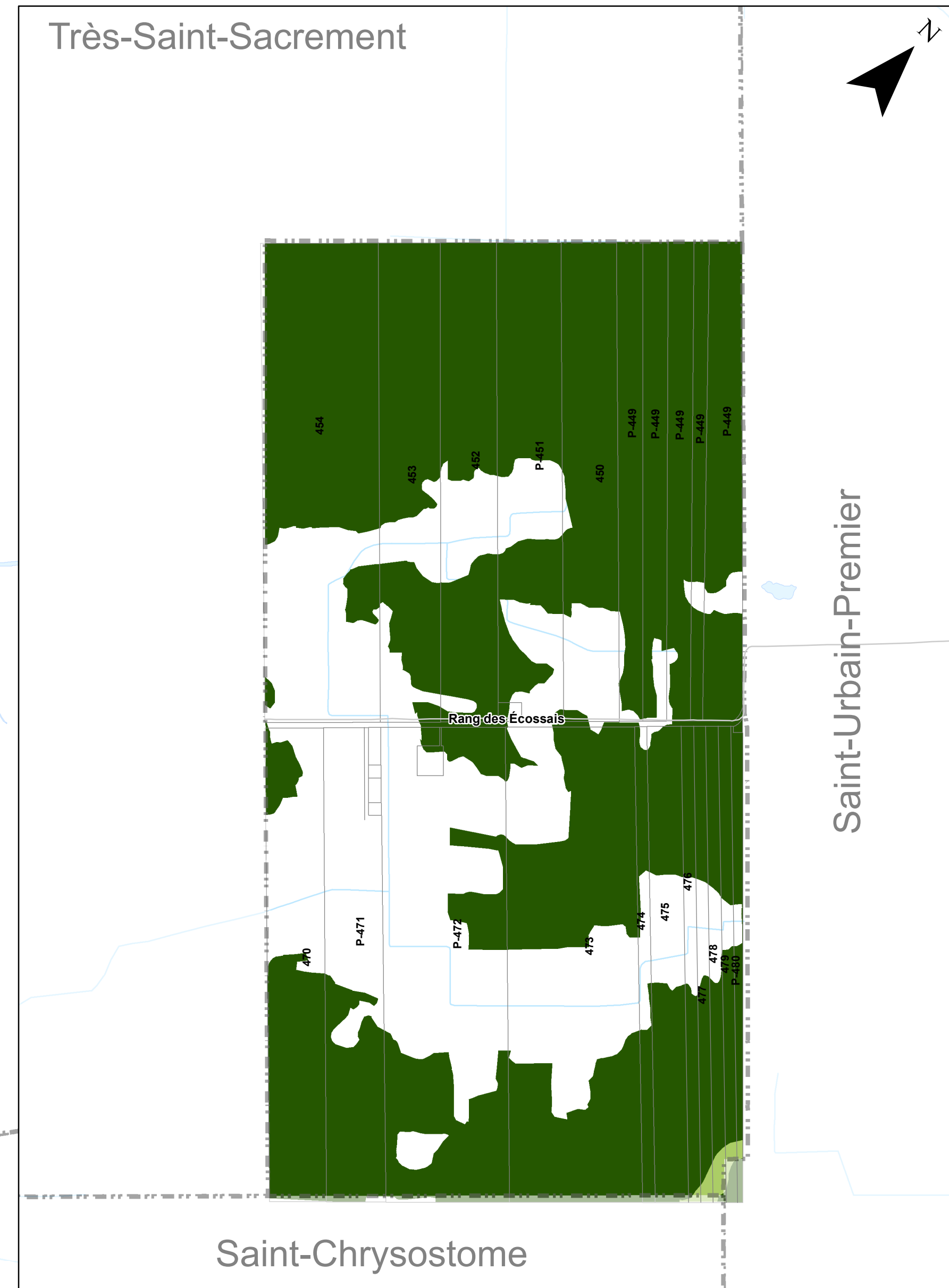




**PLAN DES PEUPELEMENTS FORESTIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTINE**  
**Règlement de zonage 2019-342**  
**ANNEXE E.**

- Légende:**
- Peuplements forestiers
  - Peuplements forestiers à valeur écologique
  - Cadastre
  - Hydrographie
  - Périmètre d'urbanisation
  - Limite municipale
  - Route
  - Route numérotée



Maude Laberge  
Mairesse

Hélène Hamelin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Authentifié le:

Veuillez noter que ce plan correspond à une compilation administrative et qu'il ne possède aucune valeur légale. Il ne peut être utilisé pour les fins d'émission de permis. Certaines modifications réglementaires en vigueur peuvent ne pas figurer sur ce plan.

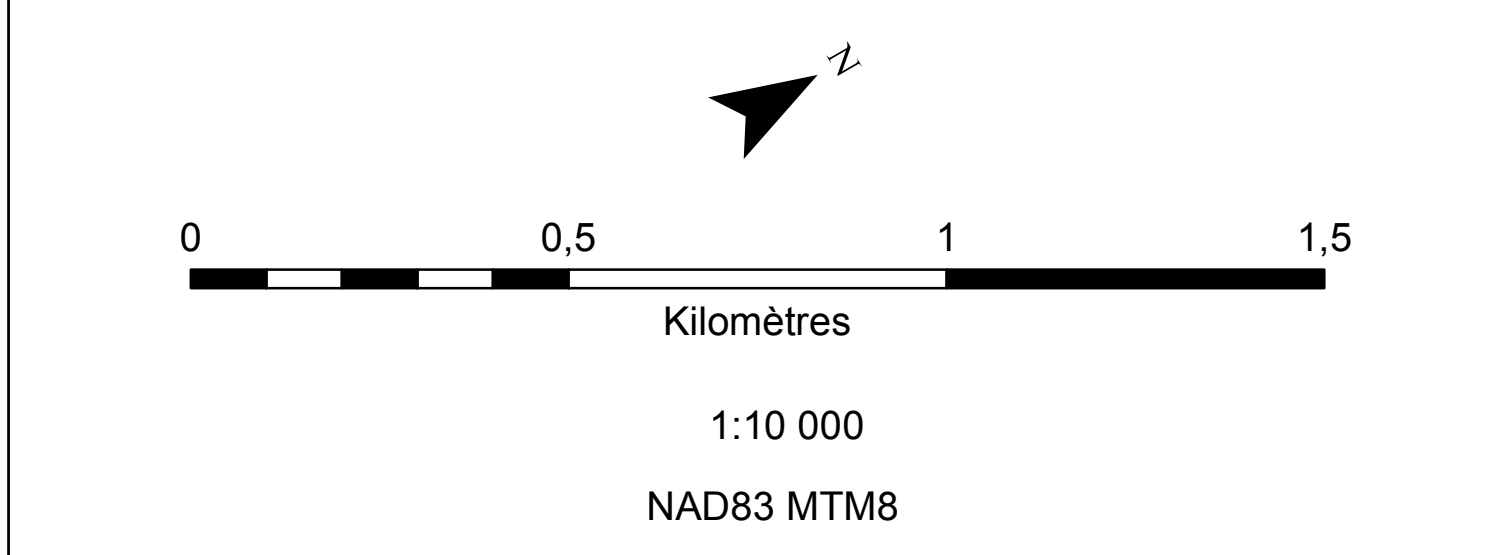
**- Amendements -**

No.	Avis de motion	Entrée en vigueur	Détails

Date d'adoption : 14 mai 2019  
 Entrée en vigueur :  
 Dernière mise à jour du plan: 18 avril 2019

Producteur

MRC  
BEAUHARNOIS-SALABERRY  
Municipalité Régionale de Comté



Sources  
 Cadastre, MRC de Beauharnois-Salaberry, 2018-10-02  
 Peuplements forestiers, Gouvernement du Québec, 2012 (modifiée par la MRC de Beauharnois-Salaberry, 2017)

Saint-Étienne-de-Beauharnois

Beauharnois

Châteauguay

Léry

Très-Saint-Sacrement

Mercier

Saint-Urbain-Premier

Saint-Isidore

Saint-Chrysostome

Vers le Rang des Écosseas

